

Partie A : À remplir par la personne qui demande le certificat
1. Nom de l'association condominiale
2. Nom de la personne qui demande le certificat
3. Coordonnées de la personne qui demande le certificat

Numéro	Nom de la rue	Appartement/Unité	Code postal
Ville/Localité		Territoire/Province	Case postale
Téléphone		Courriel	Télécopieur

4. Qui est la personne qui fait la demande?

- Propriétaire de l'unité n° _____
- Acheteur de l'unité n° _____
- Créancier hypothécaire de l'unité n° _____

5. Cocher la ou les cases applicables

- Envoyer par la poste une copie papier du certificat à l'adresse fournie
- Envoyer une copie électronique du certificat à l'adresse courriel fournie

Partie B : À remplir par l'association condominiale et à retourner dans les 10 jours qui suivent la réception de la demande

 L'association atteste qu'elle détient une police d'assurance conforme aux exigences de la *Loi de 2015 sur les condominiums*.

6. Comme demandé, une copie du certificat d'assurance (cocher tout ce qui s'applique) :

- est jointe au présent document
- sera envoyée à l'adresse courriel fournie

7. L'association atteste que les renseignements fournis dans cette attestation sont exacts au AAAA / MM / JJ

Nom et titre du signataire autorisé	Signature du signataire autorisé
-------------------------------------	----------------------------------

Note : Les frais maximaux qui peuvent être demandés par l'association condominiale pour un certificat d'assurance sont de 0,25 \$ par page imprimée (copie papier) et de 5,00 \$ pour l'envoi du document électronique. (*Règlement général sur les condominiums*, art. 9)